

# INFORMATIONS MUNICIPALES

(Vol. 32, n° 16 ) 30 août 2023

NAPIERVILLE  
NAPIERVILLE  
NAPIERVILLE  
NAPIERVILLE  
NAPIERVILLE  
NAPIERVILLE  
NAPIERVILLE



## BONNE RENTRÉE SCOLAIRE

Par mesures préventive et de sécurité, à l'approche du début de la période scolaire, lorsque vous reconduirez vos enfants à l'école, nous vous rappelons que la limite de vitesse est réduite à **30 km/h** aux endroits suivants:

- Sur la rue St-Alexandre entre la rue St-Gervais et le pont Henri-Grégoire;
- Sur la rue St-Louis;
- Sur la rue de l'Église, en face de l'école, durant les heures scolaires

En respectant la signalisation, vous éviterez beaucoup de désagréments et par la même occasion faciliterez la sécurité des enfants et la circulation des autobus scolaires.

Merci de votre précieuse collaboration !



## ÉVALUATEUR SUR LE TERRAIN



La municipalité vous informe de la présence d'évaluateurs sur le terrain. Que ce soit suite à une demande de permis ou encore pour procéder au maintien des évaluations, il est possible qu'un évaluateur se présente chez vous, et ce, à n'importe quelle période de l'année. Ce dernier sera bien identifié comme étant un évaluateur de la FQM évaluation et c'est votre droit de demander cette identification.

Nous vous demandons d'être collaboratif afin de leur permettre d'effectuer l'évaluation de votre domicile convenablement, autant à l'intérieur qu'à l'extérieur. La prise de photos extérieures peut également être requise.

Merci de votre collaboration !

### Petit rappel

#### Vente de garage communautaire

La prochaine vente de garage aura lieu  
**les 9 et 10 septembre prochains.**

Aucune inscription n'est requise

En cas de pluie, durant les deux jours,  
elle sera remise à la fin de semaine suivante.

Bienvenue à tous !



## Sécurité au Parc Boire

La municipalité de Napierville vous informe que pour la sécurité des usagers, des modules de jeux ont dû être retirés au parc Boire. Le dossier sera étudié lors de l'adoption du prochain budget en vue du réaménagement de ce dernier. Nous sommes désolés de ces inconvénients et nous vous remercions de votre compréhension.



## Votre conseil en bref

- ◇ Octroi d'un contrat à l'entreprise Nature Action Québec pour la caractérisation et la délimitation des milieux humides de même que l'élaboration d'un plan concept pour l'aménagement d'un sentier au Parc Poupart ;
- ◇ Installation d'une unité de climatisation au chalet des loisirs ;
- ◇ Installation de caméras de sécurité extérieure sur les bâtiments municipaux afin de diminuer le fléau des bris d'équipements et vandalismes ;
- ◇ Signature d'une entente d'entraide automatique incendie avec les municipalités de Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix et Saint-Valentin ;
- ◇ Achat d'un véhicule électrique pour le département des travaux publics, urbanisme et administration afin de favoriser les déplacements verts ;
- ◇ Octroi d'un contrat pour la préparation de plans et devis requis pour l'aménagement d'un skate park au parc des Loisirs ;
- ◇ Rénovation des bureaux de l'hôtel de ville ;

**Vous pouvez consulter en tout temps notre site internet au [www.napierville.ca](http://www.napierville.ca)**

